

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTRE DES RESSOURCES HYDRAULIQUES ET DE L'ELECTRICITE
UNITE DE COORDINATION ET DE MANAGEMENT DES PROJETS (UCM)

PROJET D'ACCES, DE GOUVERNANCE ET DE REFORME DES SECTEURS
DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU « AGREE »

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET

Numéro de l'Avis	: AMI n° 029/MRHE/UCM/AGREE/2025/SC
Numéro du marché	: ZR-UCM-524269-CS-INDV
Financement	: Banque mondiale Don IDA N° D9890-ZR et Crédit IDA N° 7066-ZR
Services de consultant	: Recrutement de trois (3) Consultants Individuels membres du Comité d'Investissement du Fonds Mwinda
Date de publication	: 18 novembre 2025
Date limite de remise	: 02 décembre 2025
Approche de marché	: Ouverte – Internationale

Le Gouvernement de la R.D. Congo a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) en vue de financer le Projet d'Accès, de Gouvernance et de Réforme des secteurs de l'Electricité et de l'Eau (AGREE) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat des « **Services de Consultants Individuels membres du Comité d'Investissement du Fonds Mwinda** ».

Le Fonds MWINDA est un fonds multi-bailleurs mis en place pour répondre aux besoins croissants en matière d'électrification en RDC. Il vise à catalyser les investissements privés dans les solutions d'énergie décentralisée, notamment les systèmes solaires individuels et les mini-réseaux, en proposant une palette de financements adaptés aux réalités du marché congolais.

Initialement capitalisé à hauteur de 5 millions de dollars par l'État congolais, le Fonds MWINDA a été conçu comme un levier pour mobiliser des ressources complémentaires auprès des partenaires techniques et financiers. Cette dotation fondatrice a permis d'attirer l'appui significatif de la Banque Mondiale, via la sous-composante 3.2 du projet AGREE (*soutien financier pour l'électrification par des opérateurs privés*), renforçant ainsi la crédibilité du dispositif et sa capacité de déploiement à l'échelle nationale.

Le fonds dispose de deux guichets distincts, dont l'un pour les zones rurales et périurbaines placé sous la responsabilité par l'Agence Nationale des Services Energétiques en milieux Rural et Périurbain (ANSER) et l'autre pour les zones urbaines et économiques spéciales placé sous responsabilité de l'Unité de Coordination et de Management des Projets du Ministère des Ressources Hydrauliques et Électricité (UCM). Le groupement GreenMax Capital et Persistent Capital a été recruté comme gestionnaire international du Fonds pour sa mise en œuvre.

Chacun des trois (3) consultants à recruter sera membre du Comité d'Investissement du Fonds Mwinda avec une voix décisionnelle, et appelé à examiner et apporter son avis et ses recommandations sur les propositions de financement présentées par le Gestionnaire de Fonds, ainsi qu'à la délibération sur ces propositions afin de les approuver, les rejeter ou de demander des révisions.

Il contribuera au fonctionnement du Comité d'Investissement et à la prise des décisions afin de garantir que les activités du Fonds MWINDA sont menées de manière transparente et contribuent à l'atteinte des objectifs du Fonds : Faciliter l'accès à l'énergie à l'électricité des ménages et PME.

Les termes de référence (TDR) détaillés du recrutement et de la mission des Consultants Individuels membres du Comité d'Investissement du Fonds Mwinda, qui font partie intégrante du présent avis à manifestation d'intérêt, sont disponibles sur le site web suivant : www.ucmenergie-rdc.com.

L'UCM invite les Consultants individuels (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter lesdits Services.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

Page 4 sur 9

Education :

- Diplôme universitaire du niveau Master ou équivalent dans les domaines d'économie, gestion, finance de développement ou diplôme d'ingénieur dans le domaine de l'énergie ou équivalents.

Expérience professionnelle générale :

- Minimum 10 ans d'expérience dans le secteur de l'électricité en Afrique, de préférence dans le domaine d'investissement.
- Expérience dans la gestion de financement des acteurs du secteur de l'électricité
- Expérience dans l'analyse financière, gestion des garanties ou des risques au sein d'une institution financière ;
- Expérience dans le développement ou gestion de projets dans le domaine des énergies renouvelables hors réseau, notamment : mini-réseaux, systèmes solaires domestiques (SHS), usages productifs de l'énergie (UPE), cuisson propre, ou mobilité électrique (e-mobilité)
- Bonne maîtrise des risques liés au financement des petites entreprises dans les pays émergents.
- Connaissance des outils de gestion des risques environnementaux et sociaux, particulièrement dans le secteur de l'électricité
- Connaissance et compréhension du fonctionnement des petites et moyennes entreprises
- Excellente maîtrise et capacité rédactionnelle en Français et en Anglais
- La connaissance du contexte Congolais est un atout.

Expérience spécifique :

- Disposer d'une expérience professionnelle spécifique d'au moins cinq (5) ans dans le montage, l'évaluation, l'investissement, ou la gestion de financements des petites et moyennes entreprises (PME) dans le secteur de l'électricité, de l'énergie, de cuisson propre, ou d'autre secteur connexe.
- Expérience souhaitée : Une expérience préalable de participation active à un Comité d'Investissement ou d'Instruction (CI/IC) ou au conseil d'administration d'une entreprise est vivement souhaitée, afin de garantir une bonne maîtrise des processus de revue, de délibération et de décision collégiale.

Le Consultant devra joindre à sa candidature la lettre de motivation et le curriculum vitae, les copies de diplômes, attestations et certificats illustrant ses qualifications et références dans des missions comparables.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.13, 3.15, et 3.16 du Règlement de Passations des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI), 7^{ème} édition, septembre 2025, qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Une liste restreinte de candidats qualifiés sera établie conformément à la méthode de sélection agréée pour des Consultants individuels telle que décrite à la section VII, paragraphes 7.36 et 7.37 du Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI), septième édition, septembre 2025. L'UCM retiendra les trois (3) candidats les mieux classés sur ladite liste pour la négociation et la signature des contrats de services.

De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous tous les jours ouvrables pendant les heures de bureau, c'est-à-dire de 9h00 à 16h00.

Les manifestations d'intérêt **rédigées en langue française** doivent être remises par écrit à l'adresse ci-dessous (par courrier physique ou par courrier électronique) au plus tard le **mardi 02 décembre 2025** et porter clairement la mention : « **AMI n° 029/MRHE/UCM/AGREE/2025/SC – Recrutement de trois (3) Consultants Individuels membres du Comité d'Investissement du Fonds Mwinda** ».

L'adresse est :

Unité de Coordination et de Management des projets du Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité (UCM)
1022, Avenue des Forces Armées de la RDC (ex-Avenue du Haut Commandement)
Concession Zimbali & Gombe River / 2^{ème} étage du bâtiment à usage administratif
Commune de la Gombe, Kinshasa, République Démocratique du Congo
E-mail : procurement@ucmenergie-rdc.com

Jean-Pierre MUKADI KALOMBO, PMP®
Coordonnateur



**Cliquez ici pour télécharger les TDRs -
format PDF**